

Arrêté du 2 avril 1981 conditions de fonctionnement des écoles d'infirmiers

Date : 02/04/1981

Type : Arrêtés

Rubrique : 03. Personnel

Thème(s) :

Statuts - Personnel paramédical - Infirmier et puéricultrice - Institut de formation

Ce texte a été abrogé par l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux conditions de fonctionnement des centres de formation en soins infirmiers, lui même abrogé par l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Mots clés : Institut de formation - Infirmier - Fonctionnement

Consulter ici l'arrêté du 2 avril 1981 conditions de fonctionnement des écoles d'infirmiers

Consulter ici l'[arrêté du 30 mars 1992 relatif aux conditions de fonctionnement des centres de formation en soins infirmiers](#)

Consulter ici l'[arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier](#)